



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE VAUCLUSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service : Eau et Milieux Naturels
Affaire suivie par : Jean – Noël BARBE
Tél : 04 90 16 21 08
Télécopie : 04 90 16 21 88
Courriel : jean-noel.barbe@vaucluse.gouv.fr
Réserve N° 32

RAPPORT
de la direction départementale des territoires de Vaucluse
en application de la loi du 27 décembre 2012
Information du public - phase synthèse

Objet : Demande de mise en réserve : Aménagement de Caderousse - Vaucluse

Pétitionnaire : Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Vaucluse

Commune de réalisation du projet : CADEROUSSE

I – GENERALITES – DESCRIPTION DU PROJET

La Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Vaucluse souhaite le renouvellement des réserves temporaires de pêche de l'Aménagement de Caderousse pour une durée de 5 ans.

- Pour le barrage de retenue : 100 mètres en amont du parement du barrage et 480 mètres en aval, à partir du parement aval du barrage et y compris la Cèze (commune de Caderousse – lot n°3).
- Pour le bloc usine de Caderousse : 100 m à partir du parement de l'usine et 200 mètres en aval du bloc usine de Caderousse, (commune de Caderousse – lot n°3),

Cette mise en réserve est justifiée par la présence d'un ouvrage constituant un obstacle à la circulation des espèces piscicoles et pour la protection de l'espèce « brochet » et des cyprinidés.

II – INSTRUCTION - PROCEDURE

Cette demande a fait l'objet d'une consultation du public entre 12 décembre 2014 et le 03 janvier 2015

Aucune observation n'a été reçue au service ni par voie postale ni par voie électronique.

En conséquence, le projet d'arrêté soumis à consultation est proposé à la signature de M. le préfet de Vaucluse.

A Avignon, le 8 janvier 2015
Le Chef Technicien,
Signé
Jean – Noël BARBE